



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 12 décembre 2025
Présidence: M. Laurent Berthet
Objet : POSTULAT DE M. G. DANA « VERS LA PLANTATION DE FLEURS VIVACES SUR LE
DOMAINE PUBLIC »

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le postulat de M. Gilles Dana du 1er décembre 2025 ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 45 voix pour, 5 contre et 3 abstentions



de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité qui y répondra
au moyen d'un rapport dans un délai maximum d'une année.

Ainsi délibéré en séance du 12 décembre 2025.

Le Président

La Secrétaire

Laurent Berthet

Catherine Fonjallaz